Accusé de réception en préfecture
001-210101846-20260521-D_2026_05_21_26-DE
Date de télétransmission : 24/06/2026
Date de réception préfecture : 24/06/2026

D_2026_05_21_26

République Française
Liberté-Egalité-Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE HAUTECOURT-ROMANECHE

L'an Deux Mil vingt-six, le 21 mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie GIVORD, Maire

Nombre de conseillers	
Effectif légal	15
en exercice	15
Présents	15
Votants	15
Pour :	15
Contre :	00
Abstention :	00

Présents : MRS : Vincent AZNAR, Jean-Robert BATAILLE, Mathis BLANC, Titouan CALLOCH, Etienne DEMIAS, Mathieu DESBOIS, Charles STÖHR

MMES : Karine BLANC, Sylvie BOLLARD, Elisabeth BONNAND, Lydie DUBUISSON, Jade FOLLET-TROSSET, Céline GIRARD, Nathalie GIVORD, Lydie ROLLIN

Excusés : Néant

Le quorum est atteint.

Mme Karine BLANC a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 mai 2026

Objet : Demande de subvention pour le Rassemblement des Sapeurs-Pompiers à Villereversure

Madame Le Maire expose au conseil municipal que les Sapeurs-Pompiers ont sollicité la commune pour apporter un soutien sous forme de don financier, prêt de matériel ou don alimentaire.
Le rassemblement des Sapeurs-Pompiers se tiendra le 27 juin à partir de 14h au centre de secours de Villereversure. L'organisation est donc confiée aux centres locaux de secours et d'incendie des communes de Corveissiat, Cize, Bolozon, Drom, Nivigne-et-Suran, Revonnas, Simandre-sur-Suran et Tossiat.

Le conseil,
Considérant qu'il n'est pas possible pour la commune d'apporter un soutien autre que financier,

après en avoir délibéré

Adopte à l'unanimité d'apporter un soutien financier à hauteur de 100€ pour le rassemblement des Sapeurs-Pompiers du 27 juin 2026 à Villereversure. Cette dépense sera prélevée sur le compte 65748 « Subventions aux associations » où les crédits sont suffisants.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

La secrétaire de séance
Karine BLANC

Le Maire,
Nathalie GIVORD

MAIRIE DE HAUTECOURT-ROMANECHE AIN

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le 24/06/2026
Et publication ou notification du 24/06/2026